

Zeitschrift: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 820

Artikel: Mathématiques souterraines
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022881>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mathématiques souterraines

«*I am not a cat, I cannot see in the dark*» — «Je ne suis pas un chat, je ne puis voir dans la nuit», disait le poète Thomas Gray pour expliquer sa nullité en mathématiques!

Voilà pourtant où j'en suis, moi aussi! Les mathématiques, zéro...

Je lis dans le bulletin de l'Action Nationale qu'en 1983, 76% de demandes d'asile en Suisse ont été acceptées, cependant qu'en 1985, il n'y en a eu que 14%. «Ces chiffres parlent clairement», écrit la Magdalénienne de service. Et que disent-ils? Qu'en 1983, on a admis un grand nombre de «faux réfugiés»! Eh bien moi — et c'est là que les mathématiques me jouent un tour — j'aurais conclu au contraire qu'en 1985, un grand nombre de vrais réfugiés s'étaient vus refoulés...

Autre chose:

Le *Journal de Genève* annonce que la République et Canton de... compte 3000 et quelques millionnaires, lesquels rapportent par leurs impôts (sur la fortune) «la coquette somme» de douze millions. Moi qui n'y connais rien, voyez-vous, j'aurais eu tendance à écrire: la somme *dérisoire* — car enfin douze millions divisés par 3000, ça fait un million deux cent mille divisés par 300, 120 000 francs divisés par 30, en d'autres termes 12 000 francs divisés par 3 = 4000 francs par tête. A supposer que leur million leur rapporte du 3¼% (ce qui est une estimation plutôt modeste, et l'on peut d'ailleurs penser que certains d'entre eux ont plus du million...), ils paient donc 4000 francs d'impôts sur une somme de 37 500 francs d'intérêts annuels. Or, sur un *salaire* de 37 500 francs par année, le contribuable aurait à payer plus de 6000 francs d'impôts... Là de nouveau, sans le *Journal de Genève*, laissé à mes seules forces, je n'aurais jamais deviné...

Mais parlons un peu de la catastrophe nucléaire. J'ai écouté beaucoup de débats, sur la question, notamment *Droit de Réponse*, de Polac. Je ne dirais pas que la lumière a jailli par torrents. Au fond, j'ai regretté que Jack Rollan ne se soit pas exprimé sur la question. Il y a des années et des années, il avait été le seul, chez nous, à écrire des choses raisonnables sur *Béria*. Vous vous souvenez: la mort de Staline, et le trio Malenkov-Molotov-Béria. Et puis, un beau jour, plus de *Béria*! Et tous les journaux d'écrire de longs articles: *Où est Béria?* L'un croyait savoir qu'il avait choisi la liberté; l'autre qu'il se reposait en Crimée; le troisième, qu'on l'avait déporté en Sibérie (par la suite, on devait apprendre qu'il était mort depuis quelque temps, *étranglé* par Khrouchtchev, a-t-on même dit)... Aussi, lorsque le *Bonjour* a paru, cette semaine-là, avec sur la manchette: *OÙ EST BÉRIA?* tout le monde s'est précipité. A l'intérieur, répétition du titre: *Où est Béria? - voir dernière page*. On se reportait à la dernière page, et on finissait par découvrir en bas de page un entrefilet: «*Où est Béria? On n'en sait rien.*»

Pour en revenir au nucléaire, ceci me rappelle une petite aventure qui m'était arrivée du temps où je militais contre les armes atomiques. Lors d'un forum organisé par je ne sais plus qui, j'avais en face de moi un éminent physicien de notre pays, partisan des dites armes, qui m'avait bien fait comprendre que je ne savais pas de quoi je parlais — et Dieu sait qu'il avait raison! Et le lendemain, l'un des organisateurs recevant un coup de téléphone d'un autre éminent physicien de notre pays: Quelle idée nous avions eue d'inviter le professeur X, lequel était notoirement d'une ignorance crasse en la matière — un véritable imbécile — et non pas lui, ancien assistant de Joliot-Curie ou de Heisenberg ou de Fermi? Que c'était vraiment scandaleux, etc. Un petit rien, mais qui m'avait fait plaisir!

J. C.

Où sont vos Turcs?

Si vous voulez savoir sur quoi repose une bonne partie de la prospérité occidentale, lisez Wallraff. Je me contenterai ici de signaler qu'on parle de la Suisse dans ce livre.

Ali/Wallraff est employé aux usines sidérurgiques Thyssen et travaille avec un Allemand, Alfred, 53 ans, pour qui le temps de Hitler, c'était le bon temps: «Y avait de l'ordre en Europe!» et personne ne volait rien à personne, sous peine d'être fusillé. La sécurité des citoyens était assurée, de nuit comme de jour. Je cite encore Alfred: «Bon, c'était une vraie dictature, une dictature intégrale, mais je m'y sentais mieux que maintenant — avec tout ce merdier qu'on a aujourd'hui...» (traduisez: chômage et «invasion» d'étrangers). Puis Alfred se lance dans une tirade lyrique sur les Juifs («ils sèment la zizanie, la terreur... ils ont le fric, ils contrôlent tout...»); il est bien dommage que Hitler n'ait pas eu le temps de tous les liquider. Ensuite, c'est le tour des Anglais; Churchill était un monstre sanguinaire qui a inventé les camps de concentration. Après, on passe aux histoires turques: «C'est quoi, la différence entre un Turc et un Juif? — Pour les Juifs, le plus dur est déjà fait.» Enfin, Alfred s'échauffe: «Tous les Turcs à la porte!» Et d'ajouter: «Tu sais comment ça se passe en Suisse? Quand t'es immigré, en Suisse, t'as un contrat de travail de onze mois. Le douzième, c'est les vacances, tu rentres chez toi. Et quand t'es en vacances chez toi, ils t'envoient une lettre où ils te disent si tu peux revenir bosser ou si tu peux rester là-bas. Voilà, c'est comme ça que les Suisses ont réglé le problème. C'est à ce moment-là qu'ils décident si tu peux revenir ou si tu vas rester dans ton trou à garder tes chèvres...» (pp. 128-135).

Le statut de saisonnier en Suisse vu par Alfred de chez Thyssen. On a les admirateurs qu'on mérite. J'ajoute qu'à côté du marchand d'esclaves Adler, principale «tête de Turc» de Wallraff, et dont le commerce de chair à usine est florissant, Alfred n'est que la pitoyable victime d'une propagande haineuse et revancharde.

Catherine Dubuis